

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

*Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire*

Seine-et-Marno et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION <i>Librairie E. LEMARIÉ</i> A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres Départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent.	Un an..... 3 fr. 50

ÉCROS DE LA SEMAINE

6 Octobre — Exécution capitale à Versailles, de Beaujean complice de la fille Pauline Siller, qui assassinèrent la femme Dolbeau à St-Ouen au mois de novembre dernier. Le condamné se dirige vers l'échafaud en lançant de grossières et cyniques plaisanteries.

— La révolution au Brésil est entrée dans une phase décisive. Le bombardement de Rio-de Janeiro est repris avec une nouvelle vigueur et l'on s'attend en plusieurs endroits à de sérieux engagements entre l'armée régulière et les troupes insurgées.

— On apprend qu'un terrible cyclone vient de dévaster la Nouvelle Orléans et qu'environ 2,000 personnes ont été victimes de ce cataclysme.

7 Octobre — Terrible accident de chemin de fer sur la ligne de Creil à Pont-Ste-Maxence. Deux employés sont broyés par la machine.

— Mise en liberté de M. Blondin, condamné avec M. Baihault, lors du procès de Panama.

8 Octobre — La Presse se livre à de vives critiques sur les paroles prononcées par le général de Cools à l'égard des officiers de réserve, lors des dernières manœuvres.

— Grave incident à l'inauguration du monument élevé dans le cimetière de Villiers-le-Bel, à la mémoire des enfants de cette commune, morts pour la Patrie en 1870. Par ordre du maire, l'entrée du cimetière est interdite aux membres du comité de l'Île de France, ainsi qu'à toutes les autres sociétés venues en corps pour assister à cette cérémonie patriotique.

— Première comparution devant le conseil de guerre de Saint-Louis (Sénégal) du lieutenant Edmond-Marie-René de Segonzac, accusé du meurtre du lieutenant Quiquerez, sur la côte d'Ivoire.

9 Octobre — On signale de nombreuses inondations sur les rives de la Loire, par suite des pluies torrentielles de ces jours derniers.

— On a de mauvaises nouvelles de la santé du maréchal de Mac-Mahon ainsi que de celle de M. Ferdinand de Lesseps.

10 Octobre — Une tempête furieuse survenue sur la Manche, cause plusieurs sinistres, notamment la perte totale d'un grand steamer anglais, échoué sur la côte.

12 Octobre — La Cour d'assises de la Seine, voit comparaître devant elle, la bande des hardis cambrioleurs qui ont procédé de l'audacieuse façon qu'on

sait, au pillage de l'hôtel Panisse-Passis, à Paris.

13 Octobre — M. Ch. Dupuy, président du Conseil, prononce un important discours politique à Ile-sur-Têt, en réponse à un toast du président du cercle l'Union républicaine de cette ville.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La Société d'horticulture du canton de Dammartin s'est assemblée dimanche dernier à l'École de ville sous la présidence de M. Barre, assisté de MM. Gosset, vice-président; Thonmerieux, vice-secrétaire et Lemarié, archiviste.

Après la lecture du procès-verbal, M. le Président, qui avait bien voulu se charger de solliciter de M. le directeur du collège de Juilly, l'emplacement nécessaire pour l'exposition d'horticulture des 12 et 13 novembre, annonce que le grand parloir du collège, la salle de théâtre et le manège ont été mis gracieusement à la disposition de la société, et que la fanfare de Juilly s'est montrée très disposée à prêter son concours à cette fête horticole.

M. le Président est prié de se faire l'interprète de la Société pour adresser à M. le R. P. Olivier, ainsi qu'au directeur de la Fanfare ses sincères remerciements.

La parole est ensuite donnée à M. Berthault, professeur d'horticulture de la Société, qui, avant de commencer sa conférence formule le vœu de voir nos agriculteurs s'intéresser aux travaux de la Société et augmenter le nombre de ses membres.

L'honorable professeur propose qu'un concours horticole annuel soit créé en faveur des élèves des écoles primaires et des élèves jardiniers qui

seraient récompensés selon leur mérite à la suite d'un examen.

Le bureau est d'avis d'étudier cette question et d'y donner suite dans la mesure du possible.

Dans sa conférence sur l'arboriculture fruitière, M. Berthault expose d'une manière précise, d'après des données expérimentées par lui, et autour de lui, depuis de longues années, qu'étant donné qu'un hectare de terrain planté et entouré revient à 11,000 fr., les arboriculteurs fruitiers de la région trouveraient un grand avantage à cultiver des fruits de choix et à renouveler leurs plantations au bout d'une période de dix-huit ans, leur capital pouvant être doublé pendant ce délai et les arbres ne se trouvant plus dès lors en état de donner des récoltes satisfaisantes dans le milieu épuisé.

Les murs des jardins ainsi établis, doivent remplir certaines conditions d'économie et de légèreté énumérées par M. Berthault. Ces murs sont démontables et peuvent être transportés dans de nouveaux terrains dont l'orientation doit être choisie avec soin à l'abri des vents du Nord et de l'Ouest. La préparation du sol se fait au moyen d'un défonçage et d'un bon amendement qu'il est inutile de renouveler pendant les dix-huit années de production.

Au dire de M. Berthault, cette culture régénératrice serait une source importante de bénéfice pour les producteurs qui, comme ceux de notre région, se trouvent à proximité de la capitale.

Appoints — Une prime de 1^{re} classe est décernée à M. Lépine pour une collection de très beaux fruits de table.

La séance est levée à cinq heures.

SAINT-MARD

Les élections qui ont eu lieu dimanche dernier, à Saint-Mard, pour la nomination du maire et de l'adjoint ont donné les résultats suivants :

M. Dubois a été nommé maire par 7 voix sur 11 votants. M. Sainte-Beuve, ancien maire démissionnaire n'a recueilli que 4 voix.

M. Dubief a été nommé adjoint par 7 voix contre 4 données à M. Fourie.

MOUSSY-LE-NEUF

La Compagnie d'arc de Moussy-le-Neuf organise un prix de volailles dont l'ouverture aura lieu le 15 octobre.

Tout tireur sera reçu indistinctement sauf moralité.

La partie du jardin sera tirée amalgamée aujourd'hui dimanche, à 1 heure de l'après-midi.

Le tir commencera le lundi 16 octobre et se continuera tous les dimanches lundis, jeudis et jours fériés. A partir du 20 décembre le tir sera ouvert tous les jours jusqu'à la clôture. Il sera payé par chaque tireur 1 fr. 50 pour 50 flèches. Les tireurs n'auront droit qu'à deux mises par jour.

LONGPERRIER

Un prix de volailles est organisé par la compagnie d'arc de Longperrier. L'ouverture du tir aura lieu le vingt-deux octobre,

Tout tireur sera reçu indistinctement sauf moralité.

La partie de jardin sera tirée amalgamée le dimanche 15 octobre, à 1 h. de l'après-midi.

Le tir commencera le 22 octobre et se continuera tous les dimanches et jours fériés, jusqu'au dimanche 2 décembre. A partir de cette époque, le tir sera ouvert jusqu'à la clôture qui aura lieu le 7 décembre.

SAINT-SOUPLETS

Le sieur Piettre Nicolas, cultivateur entré en relations d'affaires, le 3 octobre, avec un négociant de Saint-Mard auquel il vendait une certaine quantité de bottes qui furent chargées aussitôt dans une voiture par les deux hommes qu'aidait un vannier de Saint-Souplets.

Ces trois personnes allèrent ensuite boire dans une auberge après avoir « cassé la croûte » chez Piettre qui avait placé dans une des poches de son pantalon un porte-monnaie contenant 443 fr. 15; partie de cette somme provenait de la vente qu'il venait de faire.

Se sentant... étourdi, le cultivateur rentra chez lui et se coucha. Il dit au vannier qui l'accompagnait, de descendre à la cave pour tirer du vin; il en absorba un verre et s'endormit ensuite.

A son réveil, Piettre eut la désagréable surprise de constater la disparition de son porte-monnaie.

Il le chercha, mais infructueusement. Pour toutes ressources, il a dû se rendre à la gendarmerie et signaler ce vol.

Le plaignant affirme qu'il était encore en possession de la somme au moment où il s'est couché.

(Indépendant)

VILLEVAUDÉ

Mercredi dernier, un vol s'élevant à 700 fr., a été commis au préjudice des époux Meunier, cultivateurs.

Ceux-ci étaient allés à Claye, laissant seul à la maison un de leurs cousins qu'ils occupaient. De retour, vers six heures du soir, ils remarquèrent qu'un carreau de la fenêtre était brisé, mais ils n'y attachèrent aucune importance.

Vers 11 heures du soir, M. Meunier monta dans sa chambre à coucher et chercha des clefs qui étaient accro-

chées avant son départ à la cheminée. Il finit par les trouver dans une coupe, placée sur le secrétaire.

Ouvrant l'armoire, le cultivateur constata alors qu'il avait été dévalisé. Il soupçonna de suite son cousin qui avait disparu depuis.

On lui avait dérobé une petite boîte contenant : une chaîne de cou pour dame à petites mailles allongées et munie d'un médaillon à fleurs d'une valeur de 140 francs ; 3 alliances estimées 45 francs ; 2 broches dont une en or massif, payées 70 francs ; 2 paires de boucles d'oreilles évalués 75 francs ; 2 paires de petits boutons pour plastron de chemise valant 20 francs ; une épingle de cravate d'une valeur de 5 francs.

Tous ces objets sont en or.

En outre, le voleur a emporté 4 timbales en argent d'une valeur totale de 70 francs ; 2 châles tapis estimés 200 francs et une pièce de drap noir achetée 70 fr.

M. Meunier s'est rendu à la gendarmerie où il a déposé une plainte.

ANNET

Un accident qui pouvait être mortel est arrivé mercredi dernier, dans cette commune.

Un jeune homme de Claye, le sieur Auguste Cabaret, âgé de 26 ans manouvrier, était monté s'asseoir sur la plate-forme de la voiture publique qui fait le trajet de Lagny à Claye-Souilly. Au départ de Lagny, le conducteur fit remarquer au jeune homme qu'il y avait d'autres places que sur la plate-forme et qu'il pourrait lui arriver un accident.

Au lieu de tenir compte de cette observation, Cabaret s'entêta et resta assis sur les bagages. Mal lui en prit, car en traversant la commune d'Annet, le jeune homme tomba, d'une hauteur

de trois mètres sur le pavé et une des roues de la voiture lui passa sur la tête et sur l'épaule droite.

Relevé sans connaissance par plusieurs personnes se trouvant dans la voiture, il reçut quelques soins, en attendant l'arrivée à Claye.

Dans cette commune, le blessé fut transporté chez M. le docteur Gachel, où il reçut des soins empressés. Le médecin constata que les blessures du jeune homme ne mettaient pas sa vie en danger, à moins qu'il ne survienne des complications.

(Écho de la Brie)

LE MESNIL-AMELOT

M. Louis Vincent a été victime d'un vol pendant la nuit du 10 au 11 courant : sa montre qui lui avait été vendue, il y a environ un an, par un de ses amis, nommé Gross, lui a été prise par un individu qui, d'après les soupçons ne serait autre que son ami.

Cette montre est en métal de peu de valeur, ce qui n'empêche pas la police de rechercher le voleur.

CLAYE-SOUILLY

Boyer Pierre-Louis, 59 ans, condamné plusieurs fois, vient répondre de coups qu'il a portés à sa femme le 18 septembre dernier, dit le *Publicateur*.

Nos lecteurs ont pu lire le récit de cette scène dans un précédent numéro et les motifs qui l'ont provoqué : Boyer avait vendu à l'insu de sa femme quelques boîtes de fourrage.

Pendant que les témoins sont retirés dans la salle voisine, Boyer est entendu.

Sa déposition, que nous nous efforçons de reproduire, a provoqué l'hilarité dans l'auditoire.

— Je n'ai pas « flanqué » de coups de poing à ma femme mais deux ou

trois gifles seulement. Dame ! J'étais à mon corps défendant. Au bout de quinze jours de mariage, elle m'a battu trois fois dans la même journée !

« Elle m'a montré comment il fallait faire ! »

Il termine en protestant contre le défaut qu'on lui impute : à savoir qu'il s'enivre avec son épouse.

De cette déclaration, il résulte que cette dernière n'est pas tendre non plus aussi le Tribunal renonce-t-il à son audition.

Ce mari malheureux, qui sollicitait une remise à huitaine pour faire citer son voisin « qui sait aussi bien que lui ce qui se passe dans son intérieur » s'en tire avec 16 fr. d'amende.

Boyer n'a pas manqué de dire qu'il payait partout et n'avait aucune dette. Il va maintenant s'acquitter envers l'Etat.

Mme Boyer, qui paraît en effet, assez vive, n'a pas attendu la fin des débats pour quitter l'audience.

Elle est venue reprendre son riflard et s'est retiré, regardant d'un air mécontent l'avocat qui plaidait la cause de son mari.

PLESSIS-L'ÉVÊQUE

On apprend que des malfaiteurs demeurés inconnus, ont commis, pendant la nuit du 5 au 6 octobre, une tentative de vol avec escalade et effraction dans l'église de Plessis-l'Évêque.

On recherche les coupables.

ÉTAT CIVIL

VILLE DE DAMMARTIN

Du 8 octobre — Naissance de Blanche Moreau, fille de Philippe Moreau et de Marie Tronchon.

LA FEMME

Dans chaque pays la femme est considérée à un point de vue différent. Mme de Lambert l'a définie ainsi qu'il suit :

« La chose la plus indéfinissable du monde. »

Interrogez les différentes nations et vous ne trouverez nulle part la même opinion en ce qui concerne la femme.

En Afrique la femme est une esclave rampant devant son maître.

Dans l'Inde et en Chine, c'est une simple machine au service de quelque magot.

En Turquie, c'est un joli joujou (généralement acheté sur le marché) facile à perdre, et pour cette raison enfermé sous clé.

En Espagne, c'est une ennemie dangereuse qu'on a soin de surveiller et d'enfermer de temps en temps.

En Russie, c'est une compagne triste et misérable, bonne à battre à l'occasion.

En Angleterre la femme jouit d'une égalité légèrement entachée de soumission ; mais elle est estimée, admirée et aimée.

En Pologne, elle commande.

En France, on prétend l'adorer comme une divinité. On l'avilit en la flattant.

Dr J.-B. DUBOIS.

Autour de Dammartin

(Suite)

OTHIS

A peu de distance de Dammartin Othis était une étape toute indiquée de notre programme. Son portail délicatement sculpté j'allais dire brodé par la Renaissance jouit d'une réputation méritée, mais hélas ! le temps a fait son œuvre et imprimé plus d'un outrage à ce beau monument. Il a été plus d'une fois décrit et par des plumes très autori-

sées et très compétentes, (8) mais les ouvrages spéciaux ne sont pas aux mains de tous et nous croyons qu'il y aura quelque utilité à publier nos notes personnelles. L'œil est tout d'abord attiré par un avant-corps qui encadre la porte. Il se compose de deux belles colonnes composites supportant un fronton triangulaire. Elles sont enveloppées à la base de légères branches de lierre et portent un cartouche au sommet. Sur l'un d'eux on lit la date précieuse à noter de 1573. Sur les remparts du fronton sont assises deux statues adossées, dont la pose rappelle les statues des tombeaux des Médicis à Florence. Elles sont bien mutilées et difficiles à reconnaître. M. Palustre croit qu'elles représentent Moïse et Elie. Une tête de chérubin est placée entre elles. Dans le fronton on voit les restes mutilés de la Vierge debout soutenant le corps du Christ, descendu de la croix. Nous ne savons pourquoi Joanne fait de ce groupe une Madeleine pénitente. La porte proprement dite présente un cintre guilloché reposant sur deux pieds droits, auxquels s'adossent des anges. Dans les écoinçons sont des anges tenant les instruments de la passion: la croix et les clous, la colonne et les verges. Au-dessus repose une frise délicatement feuillée, qui se prolonge sur toute la façade. Elle est ornée d'élégants feuillages, partagés par des triglyphes. Sous l'architrave le ciseau de l'artiste a sculpté des têtes d'anges ailés et des pendentifs un peu lourds. Sous l'intrados de la porte nous avons reconnu au milieu d'entrelacs formant cartouches: le Père Eternel en chape, la tiare en tête et tenant entre ses mains le globe du monde, les symboles des Évangélistes et deux figures de saintes. L'avant-corps que nous venons de décrire est accosté à droite et à gau-

che par une niche à coquille, depuis longtemps vide. Au-dessus du fronton s'ouvre une belle rose, dans le goût de la Renaissance. Elle n'est pas sans valeur, mais nous lui préférons nos belles rosaces romanes ou ogivales si élégantes dans leur simplicité. De chaque côté sont deux niches à fronton triangulaire. Dans l'une est la statue de la Force reconnaissable à la colonne; l'autre n'a pas d'attribut qui permette de préciser. Au-dessus de la rosace est une corniche qui a passablement souffert. Elle est partagée par deux consoles soutenant la niche du pignon. Sur la face des consoles nous voyons d'un côté un Chérubin à l'épée de feu et de l'autre Adam et Ève bannis du Paradis. Entre ces consoles une figure humaine terminée par une longue queue, sans doute le serpent tentateur. Au XV^e et au XVI^e siècles, les artistes ont souvent représenté le serpent avec une tête de femme pour exprimer une séduction irrésistible. Il faut donc renoncer à voir dans ce motif une sirène. La Renaissance n'a pas hésité à la représenter dans le lieu saint, mais le serpent est ici bien à sa place. Nous releverons encore ici une erreur de Joanne. Il signale une Mélusine (9) qui n'a rien à voir dans la circonstance, ce remarquable portail est encadré d'un côté par le contrefort du clocher de style ogival, de l'autre par un contrefort selon le nouveau style: pilastre cannelé, chapiteau ionien, amortissement avec arc surbaissé, enfin le pot à feu que nous retrouvons encore au sommet de l'édifice.

L'intérieur est loin de répondre à la magnificence du portail. Nous n'avons à signaler qu'un lutrin en fer forgé du XVIII^e siècle relégué dans un coin, une statue de Ste Catherine, avec sa roue brisée, foulant aux pieds Maxence son persécuteur, deux pierres tombales, dont l'une à effigie, dont les

inscriptions vont en s'effaçant tous les jours et qu'on devrait bien relever. Enfin au-dessus de la fenêtre centrale nous avons lu l'inscription suivante en caractères modernes: « Cette église a été consacrée le 5 mai 1599 par Mgr. Guillaume Rose évêque de Senlis. » Sur les piliers on voit des croix de consécration.

La cloche d'Othis date de 1827. Elle est ornée du dessous de l'inscription de draperies et de glands. D'un côté on voit un Christ en croix accosté des bustes du roi et de la reine; de l'autre une Vierge Mère et un médaillon qui est sans doute la marque du fondeur. Nous n'avons pu le distinguer non plus que l'inscription que notre vue n'a pu atteindre. Dans le bas on lit: « Osmond fondeur, fait à Paris. » Osmond était le fondeur attiré de la Restauration. On lui doit la cloche de Beaumont-sur-Oise fondue en 1828.

(8) — Aufayve : Monuments de Seine-et-Marne Palustre: La renaissance en France. — Bul. du comité archéologique de Senlis année 1887.

(9) — Mélusine est une fée célèbre dans les romans de chevalerie. Elle bâtit le château de Lusignan pour Raymondin de Force, premier seigneur de Lusignan qu'elle avait épousé. Elle apparaissait autour du château sous la forme d'une belle femme ou d'un serpent à la veille de quelque grand malheur.

(à suivre) I.. Marsaux.

UNE PAGE DE MUSIQUE

Les origines de la musique nous sont très imparfaitement connues. L'invention de cet art a été attribuée dans l'antiquité à une foule de personnages: chez les Egyptiens à Hermès ou à Osiris, dans l'Inde à Brahma, chez les Chinois à Fo-hi, chez les Hébreux à Jubal, chez les Grecs à Apollon, à Cadmus à Amphion. En parcourant nos musées, en ouvrant ces nombreux ouvrages qui font revivre à nos yeux l'ancien Orient de l'Égypte et de l'Assyrie, de Thèbes, de Ninive et de Babylone, on est étonné de la place que tient la musique, mais nous ne pouvons connaître pour ainsi dire que l'extérieur musical de ces peuples, et ce que nous renseigne le mieux à ce sujet sont

les principaux monuments d'Égypte: Thèbes, le tombeau de Ramsès III (1250 av. J.-C.) l'intérieur des pyramides et les grottes d'El Bersih, avec les fresques, les sculptures, les papyrus.

La musique vocale précéda, sans aucun doute, la musique instrumentale, et, parmi les instruments à vent, les premiers connus, on trouve la flûte dont se servait le dieu Pan pour enseigner la musique aux bergers de l'antiquité.

Les Grecs donnaient au mot musique une acception beaucoup plus étendue que celle que nous lui accordons de nos jours: ils distinguaient une musique théorique ou contemplative, et une musique active ou pratique; à la première, ils rapportaient l'Astronomie ou Harmonie du monde, l'arithmétique ou harmonie des nombres, l'Harmonique qui traitait des sons, des intervalles, des systèmes etc.,..... la Rhythmique qui traitait des mouvements et la Métrique ou Prosodie. La deuxième comprenait la Mélopée, art de créer les Mélodies, la Rhythmpée, art de la Mesure, et la Poésie consacrant ce qui charmaient, élevait l'âme vers le beau. Les Romains ne commencèrent à s'occuper de la composition musicale, que sous le règne d'Auguste, auparavant ils ne connaissaient guère que la flûte, la trompette guerrière et quelques instruments de percussion. Les Hébreux, au contraire cultivèrent de bonne heure la musique et le chant, si l'on en juge par les cantiques de Moïse, les trompettes de Jéricho, la harpe de David, etc. La musique occupait une grande place dans toutes leurs cérémonies religieuses. Les premiers chrétiens imitèrent les juifs sous ce rapport; de là, l'origine du Plain-Chant (sorte de reflet de la musique des anciens) créé au IV^e siècle par saint Ambroise, perfectionné par le pape Grégoire I^{er} et introduit en France par Charlemagne. Jusqu'au XI^e siècle, il n'y eut guère d'autre musique que celle qui était faite pour les chants de l'Église; mais, à cette époque, l'invention de la gamme ou échelle musicale due à Guy d'Arrezzo, moine de Pompose et celle du contre-point donnèrent naissance à la musique moderne. La France et la Belgique se signalèrent les premières dans cette régénération de la science musicale, due surtout aux travaux de savants théoriciens.

Mais avant d'aller plus loin, jetons un regard sur le passé. Pendant que l'ancien art grec marchait lentement à sa décadence on voyait naître et se développer un instrument qui devait avoir la plus grande influence sur la musique du Moyen-âge et même sur la musique moderne: Je veux parler de l'orgue.

(à suivre)

Jules Couët

ARME

DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE
de St-ETIENNE (Loire)

Fusils de Chasso - Cannes-Fusils -
Révolvers, etc.

Projectiles, outillage, accessoires

VÉLOCIPÈDES

Bicyclettes « Hirondelles », Tricycles.

Accessoires et pièces de rechange.

VENTE AU COMPTANT OU A TERME

S'adresser au bureau du Journal pour les com-
mandos et la communication du Catalogue.

LE **COURRIER**
DES **MODES**
PARISIENNES

12 pages - 15 centimes
plus complet que les journaux à 25 cent.

publie chaque samedi 50 modèles
élégants et pratiques de robes,
manteaux, chapeaux, costumes
d'enfants, ouvrages, etc., avec
explications et patrons découpés.
Foulietons, Causerie médicale
p^o M^o le D^r BERTILLON. Etude:
**QUE FERONS-NOUS
DE NOS FILLES?**

Ecrivant toutes les professions
et métiers pouvant être exercés
par des femmes. Nombreuses
primes. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI
Pour 3 mois (16 pages), le journal
simple 2^o 50. Avec chaque fois une
plume colorée, 3 mois : 5^o. Pour
s'abonner, envoyer mandat-poste ou
timbres aux Éditeurs : IMHANS & C^o, les
11, RUE DE VERNAUL, PARIS

PURIFIEZ L'AIR DE VOS APPARTEMENTS

— Papier d'Arménie —

5 cent. la Pochette pour 12 usages

Remise aux dépositaires

LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologique

Organe des comices et syndicats agricoles et d
sociétés horticoles de France.

PARAISANT LE 1^o DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et
l'Administration à M. FRED. MULLER, Secré-
taire de la Rédaction et Administrateur.

Les abonnements sont reçus au bureau du journal

Imprimerie E. LEMARIE à Dammarlin

Chasse de 1893

Cartes - Règlements - Affiches - Car-
nets à souches - Têtes de lettres pour so-
ciétés de chasse, etc.

Manuel théorique et pratique destiné aux
chasseurs, agriculteurs, magistrats, etc.

DOMMAGES AUX CHAMPS

Dégâts des lapins

par VALADON et ZÜRCHER

1 Volume in 12..... 3 fr. 50

Papeterie E. LEMARIE, à Dammarlin

DÉPOT

des Papiers à Cigarettes,
pâte supérieure d'Angoulême

" LE SINCÈRE "

Cahiers de 100 feuilles, couverture tabac

La douzaine 0 fr. 50
La boîte de 100 cah. 3 fr. 75

Cahiers de 100 feuilles, couverture estampée

La douzaine 0 fr. 60
La boîte de 100 cah. 4 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles, cartonnage de couleurs

La douzaine 0 fr. 75
La boîte de 100 cah. 5 fr. »

" Le Sincère "

papier hygiénique

préparé au goudron de la forêt d'Arcachon

Cahiers de 60 feuilles

La douzaine 0 fr. 45
La boîte de 100 cah. 3 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles au goudron

La douzaine 0 fr. 75
La boîte de 100 cah. 5 fr. »

N. B. - Il existe dans cette sorte et au même prix,
un format plus grand que les cahiers ordinaires.

REMISES AUX DÉPOSITAIRES

Gazette Anecdotique

Littéraire, Historique, Bibliographique et Mondaine
fondée en 1875

par G. D'HEYLLI et D. FOUAUST

UN AN : 12 FRANCS

On s'abonne dans tous les bureaux de Poste

3 Rue des Beaux-Arts, Paris

Directeur-Gérant : E. LEMARIE

Imp. E. Lemarie Dammarlin.